

Paroisse du Sacré-Cour en Puisaye

Feuille de la semaine

N°64 (du 27 mai au 3 juin 2018)

Solennité de la Sainte-Trinité B (homélie cf. Romains 8)

C'est parce que Dieu est trinité que nous sommes héritiers de Dieu. Il y a eu récemment l'affaire Johnny Hallyday qui a défrayé la chronique.

Les questions d'héritage sont des affaires sensibles.

On voit bien que derrière les enjeux d'argent il y a l'enjeu plus fondamental de la reconnaissance. Hériter c'est être reconnu comme fils ou fille à part entière.

C'est partager non seulement les biens mais l'être de ses parents. Hériter de Dieu ça n'est pas seulement recevoir le cadeau de la vie, recevoir les dons de la création.

Non, hériter de Dieu c'est bien plus que cela, c'est recevoir Dieu lui-même.

Les théologiens parlent d'auto-communication de Dieu.

Dieu se communique aux hommes, il se donne en partage à eux (en Allemand *Selbstmitteilung*).

Voilà exactement ce qui nous est promis par l'évangile.

Par seulement la destinée commune de tous les êtres créés. Et c'est déjà pas mal !

Mais une destinée de fils et de filles, de partage de l'être de Dieu, de son intimité profonde, de sa communion différenciée.

Dieu aime infiniment tous les êtres qu'il a créés : le moindre caillou, brin d'herbe, insecte etc. Mais il veut se donner aux êtres humains que nous sommes à un degré autre.

C'est ce qui fonde la dignité de chaque être humain même du plus petit, du plus fragile, à partir du moment où il a commencé à exister jusqu'à sa fin.

Chacun possède une singularité qui s'inclut dans la grande polyphonie humaine créée à l'image de la communion trinitaire.

Chacun est appelé à avoir sa part. Mais là où la comparaison avec Johnny Hallyday s'arrête c'est dans la considération du fait que Dieu se donne intégralement en partage à chacun. Dieu se partage mais il ne se divise pas, il ne se fractionne pas.

La conséquence de cela c'est que nous ne sommes pas héritiers tout seuls. L'héritage est une communion.

Nous sommes des fils et des filles et donc des frères et des soeurs.

Et personne n'est lésé dans ce partage. Personne n'est frustré. Nous serons entièrement « remplis » de Dieu en fonction de nos capacités à le recevoir les uns et les autres. Capacités qui peuvent différer les uns des autres. Mais il n'y aura aucune frustration. Personne ne peut dire avec Dieu : « Lui ou elle a reçu plus que moi. C'est injuste ! »

Nous ne ressentirons plus le besoin de dire ce genre de choses !

Proclamer la foi trinitaire a donc une portée très pratique, très concrète dans notre vie de tous les jours. Une joie et un bonheur très profonds de vivre en fils et en héritiers de Dieu.

Agenda hebdo :

*mardi 29/05 : -9h
messe à l'oratoire ;*

*mercredi 30/05 : 9h
messe à l'oratoire*

*jeudi 31/05 :
Visitation de la VM,
18h messe à
l'oratoire suivie par
l'adoration du St-
Sacrement*

*vendredi 1/06 :
conseil épiscopal ;
15h30 messe à la
Maison de retraite de
St-Fargeau ;
18h-19h30
aumônerie scolaire*

*samedi 2/06 : retraite
de préparation à la
profession de foi*

*dimanche 3/06 :
Solennité du St-
Sacrement du Corps
et du Sang du
Christ, 11h messe à
St-Fargeau (1ères
communions)*